



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception : 3/10/2012	Dossier complet le : 5/10/2012	N° d'enregistrement : F-093-12-C-0027

1. Intitulé du projet

Transformation de l'actuel carrefour des Jongs en giratoire, quartier
Cavaeu, sur la commune de Fos-sur-Mer

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean Claude TERRIER
Directeur Général

RCS / SIRET

1771511515814891000161

Forme juridique

Établissement Public

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6e°) Infrastructures routières - Giratoires	Surface du projet comprenant l'emprise du giratoire (ø ext) et les voies d'accès = <u>0,6 ha emprises totalisées</u>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Transformation en giratoire de l'actuel carrefour des Jongs, dans le cadre du programme de travaux relatifs à la sécurisation des accès routiers aux terminaux méthaniers et pétroliers de Fos. (Cavaeu).

4.2 Objectifs du projet / Programme

- * Permettre de séparer les flux routiers industriels et touristiques (loisir)
- * Réduire la vitesse aux abords du secteur
- * Mettre en place un clotage de la partie industrielle de la presque 76
- * Faciliter l'évacuat° du public et l'accès des secours en cas d'accident industriel

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Transformation de l'actuel carrefour en T-jonc un rond-point à 4 branches et reprise des GBA (fluviaux) le long de la RP 546.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Rond-point à 4 branches, dont la vitesse d'entrée sera limitée à 30 km/h. Les caractéristiques attendues sont les suivantes :

* diamètre extérieur = 25m

* largeur chaussée annulaire double voie = 8,5 m

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact uniquement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
* surface superficiabilisée	0,6 ha.
* Trafic routes attendu.	1300 véh/jour

4.6 Localisation du projet

Adresse

Cavefour implanté entre la RP 545 et la RP 546, sur une route ouverte à la circulation publique.
Commune de FOS SUR MER (13270)

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°26'08"N Lat. 04°55'27"E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

[Empty box for communes traversées]

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? [Empty box]

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- * transfération de l'actuel cavefour des Jons en piston
- * réalisation d'un poste de garde pour le contrôle des accès (zone affectée)
- * réalisation des travaux d'adaptation du pont bleu et du raccordement à la voirie existante.
- * réalisation d'un dispositif de capure du chemin permettant l'accès aux

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voies de circulation / Cavefour

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

POS de FOS SUR MER dont la dernière révision date de 22/02/08
Un PLU est en cours de réalisation.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Zone NAE1 - ZIP - 18 juillet 2011.

Secteur susceptible d'être aménagé pour activités industrielles et commerciales.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	mais à proximité de 2 ZNIEFF de type II : * Coudou - Sanssouires de dolac (1315100) * Nausis de Fos sur Mer (13139100)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fos sur Mer
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT prescrit le 10/11/09 Risques industriels ARCEOR NITAL
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* ZPS Ebngs entre Ollis et Fos - FR9312015 ≈ 2,5 Km * ZPS Nozsis entre Clau et Grand Phone - FR 9312001 ≈ 6,5 Km * SIC Clau Courtole - Frau Seche FR9301595 ≈ 4 km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sous réserve de destruction d'espèces protégées dans ce cas, les demandes nécessaires (inventaire dossier Natura 2000...) seront réalisées. Pour info, l'analyse végétalisée impactée par le programme est de 0,3 ha (dont 0,1 ha uniquement RP + voies d'accès).
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors zone danger. Accelor Nitral
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Inondation / Submersion - Seisme (Ib. faible) - Feux de forêts
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notons que la modification n'engendrera pas plus de bruit qu'actuellement.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si on considère les véhicules (mais pas plus qu'actuellement). Le rond point ne sera pas éclairé par des candélabres septénaire.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic traité est le même mais la diminution de la vitesse devrait permettre la diminution des émissions polluantes (localement)
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets des eaux de pluies dans le Canal de Fos à Bore (axe superficiel après traitement (bassin de sédimentation, dégrilleurs, déshuileur))
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Rappelons que le projet présenté consiste à une modification d'un ouvrage routier existant.
 À ce titre et d'après les éléments présentés dans ce formulaire, le projet ne génère pas d'impact supplémentaire, au contraire il permet :

- * l'amélioration de l'évacuation du public et de l'accès des secours au site, en cas d'accident industriel : SECURISATION
- * une meilleure gestion des eaux pluviales par la mise en place d'un système de traitement aboutissant dans le milieu naturel (bassin décantation, dégrilleur, deshuileur).

Nous pensons donc que ce projet ne nécessite pas la réalisation d'une E+ude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

? Engagement et signature

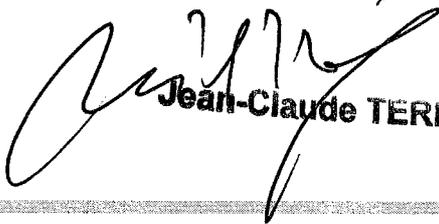
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

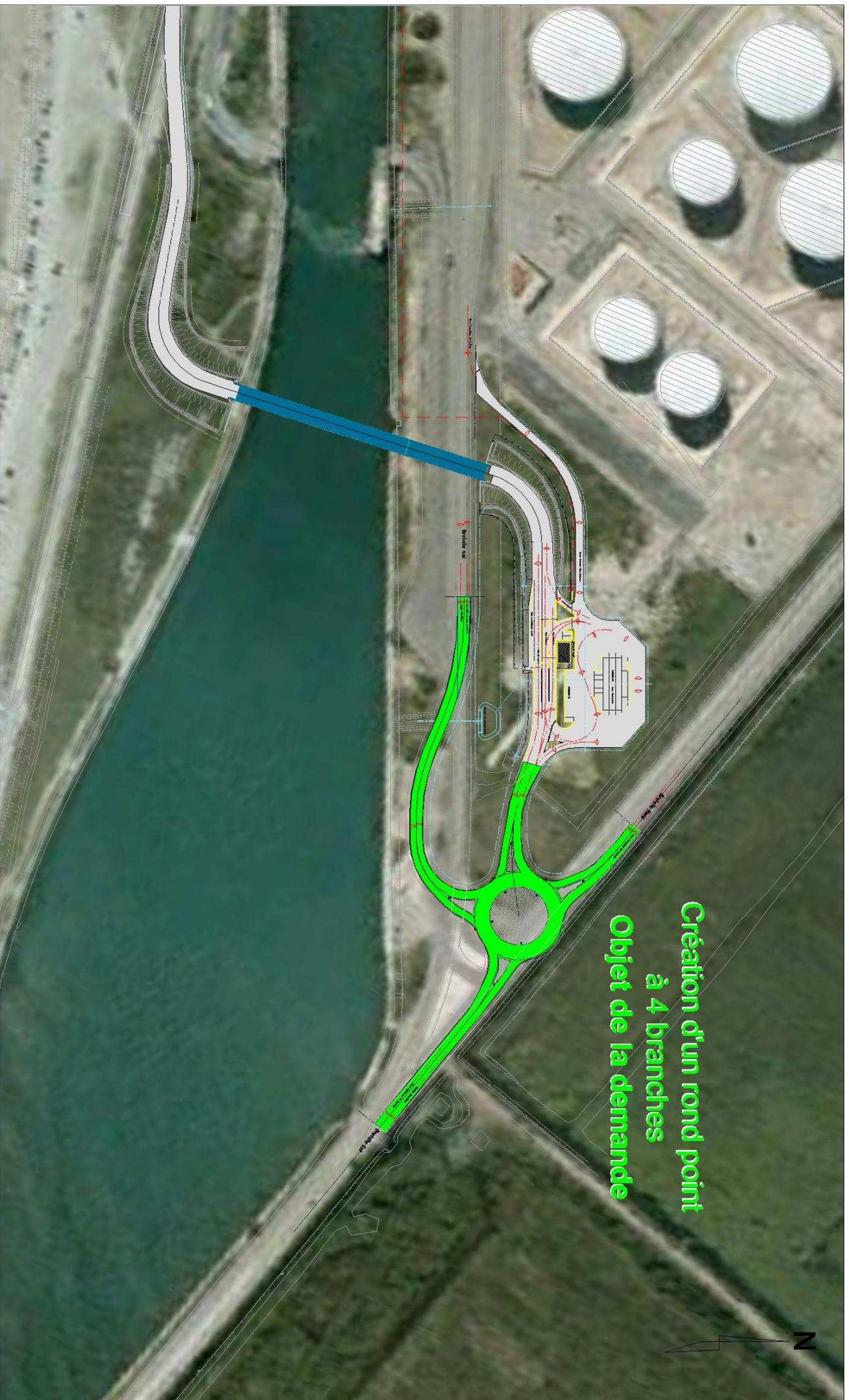
10 AOUT 2012

Signature

Le Directeur Général

Jean-Claude TERRIER





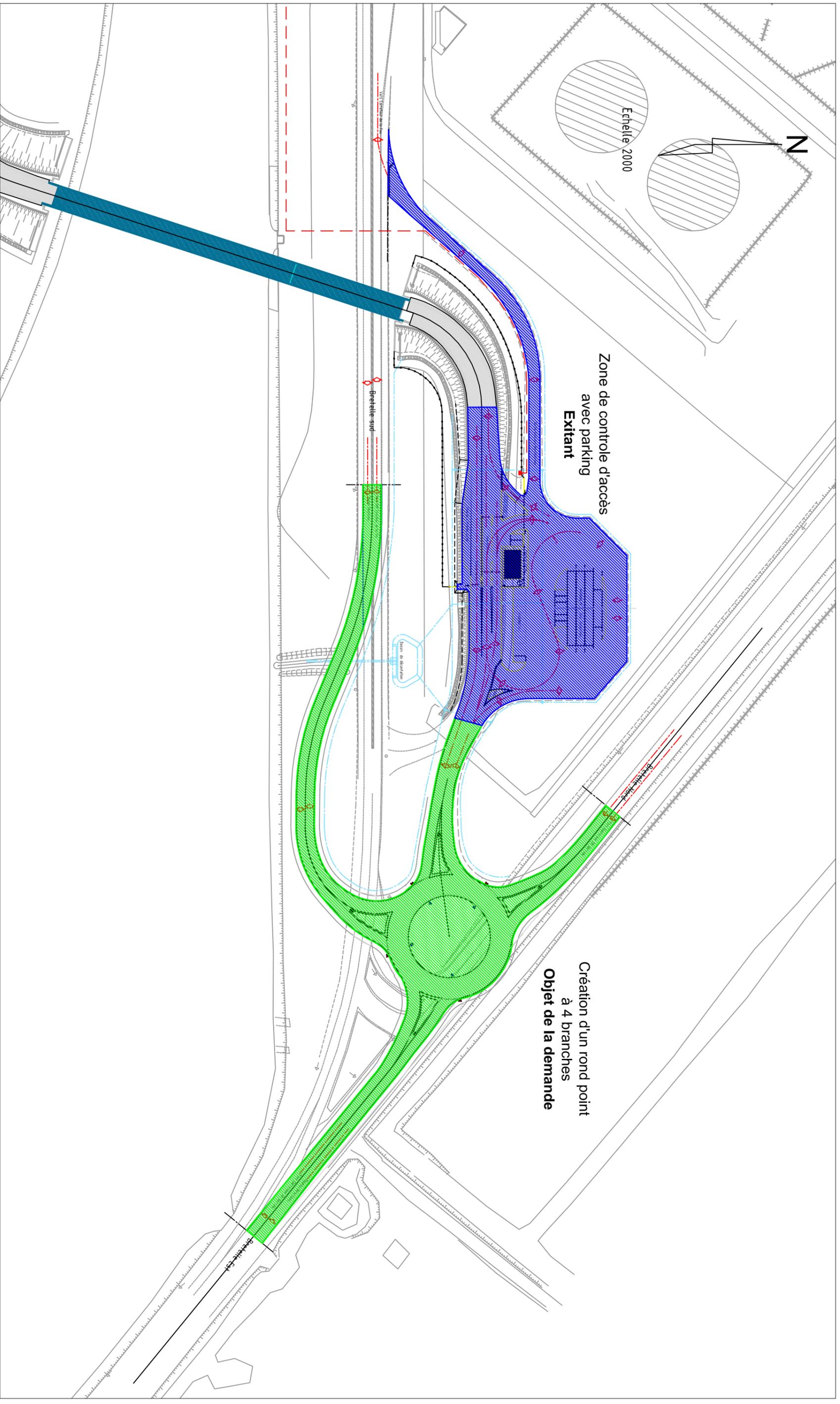


**Création d'un rond point
à 4 branches
Objet de la demande**

BASSINS OUEST
PRESQU'ILE DU CAVOU
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE
OUVERTURE DU PONT DE SECOURS GDF A LA CIRCULATION PUBLIQUE
IMPACT ENVIRONNEMENTAL
NOUVELLES ZONES IMPERMEABILISEES

Marseille Fos
GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
BP 81965 - 13226 Marseille Cedex 02

PLAN PROJETE		
SCHEMA D'ENSEMBLE		
Echelle 1/2000	Mai 2012	2 80 AN 20-ENV
		ENV



BASSINS OUEST
PRESQUÎLE DU CAVAUO
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE
OUVERTURE DU PONT DE SECOURS GDF A LA CIRCULATION PUBLIQUE

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
NOUVELLES ZONES IMPERMEABILISEES

**Création d'un rond point
à 4 branches
Objet de la demande**

Echelle 2000

N

Bretelle sud

Bassin de rétention

Bretelle est



GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
BP 81965 - 13226 Marseille Cedex 02

AVP

SCHEMA D'ENSEMBLE

DA - DI - AMOA

FB AT GPM

ENV

Echelle 1/500

MAL 2011

2 80 AM 20-ENV

Golfe de Fos

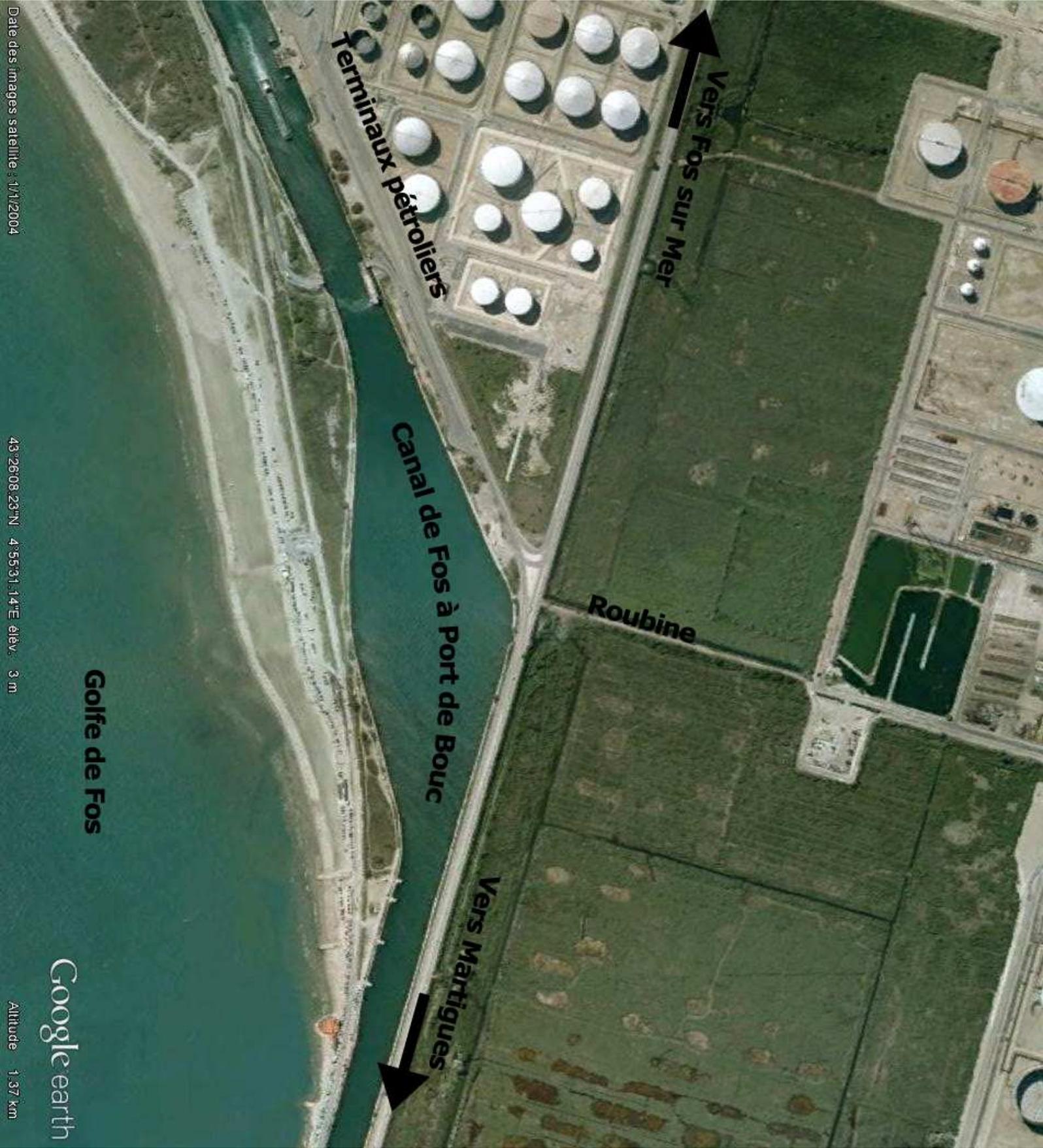
Terminaux pétroliers

Vers Fos sur Mer

Canal de Fos à Port de Bouc

Roubine

Vers Martigues



Plan d'Occupation des Sols
 Planche 1 Est - Echelle : 1/10 000

Historique du POS de Fos-sur-Mer

Approuvé par arrêté préfectoral du pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale	12 mars 1979
Approuvé par arrêté préfectoral du Pour la partie ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale	1er décembre 1982
Dossier unique d'élaboration et de révision approuvé par délibération du Comité Syndical du	12 octobre 1987
Révision approuvée par délibération du Comité Syndical du	25 novembre 1991
Modification simplifiée N° 1 approuvée par délibération du Comité Syndical du	31 juillet 1992
Modification simplifiée N° 2 approuvée par délibérations du Comité Syndical du	24 janvier et 27 juin 1994
Modification simplifiée N° 3 approuvée par délibération du Comité Syndical du	19 janvier 2000
Modification N° 4 approuvée par délibération du Comité Syndical du	25 novembre 2005
Modification N° 5 approuvée par délibération du Comité Syndical du	22 février 2008
Mise à jour approuvée par arrêté du Président du	11 mars 2008
Mise à jour approuvée par arrêté du Président du	1er juillet 2008
Mise à jour approuvée par arrêté du Président du	28 octobre 2008
Modification simplifiée N°6 approuvée par délibération du Comité Syndical du	30 avril 2010
Modification N°7 approuvée par délibération du Comité Syndical du	18 JUIL. 2011


 Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence
 Service Urbainisme Communautaire

Adresse Postale
 Chemin du Rouquier BP 10647
 13808 ISTRES CEDEX
 Tél : 04 42 11 16 16
 Fax : 04 42 55 42 69

Accueil du Public
 Tringance 4 - Allée de la Passe-Pierre
 13800 ISTRÉS
 Tél : 04 42 41 19 70
 Fax : 04 42 11 83 37

**VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
 A LA DÉLIBÉRATION**
 N° 227/11 DU 18 JUIL. 2011

**LEGENDE
 PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE POS**

A. LE ZONAGE

-  ZONE CENTRE VILLE
-  Secteur centre ville
-  Secteur centre ville
-  ZONE AGGLOMERATION CONTINUE
-  Secteur agglomération continue
-  Secteur agglomération continue
-  ZONE EXTENSION A DENSITE NORMALE
-  ZONE EXTENSION A DENSITE REDUITE
-  Secteur extension à densité réduite
-  Secteur extension à densité réduite
-  Secteur extension à densité réduite
-  Secteur extension à densité réduite
-  ZONE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
-  ZONE RESERVEE AUX ACTIVITES DE TOURISME DE LOISIRS ET PORTUAIRES
-  ZONE SUSCEPTIBLE D'URBANISATION ULTERIEURE
-  Secteur susceptible d'urbanisation ultérieure
-  Secteur susceptible d'urbanisation ultérieure
-  ZONE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE AMENAGEE POUR ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
-  Secteur susceptible d'être aménagé pour activités industrielles et commerciales
-  Secteur susceptible d'être aménagé pour activités industrielles et commerciales
-  ZONE CAMPAGNE
-  ZONE ECONOMIE AGRICOLE ET RICHESSES NATURELLES
-  Secteur économie et richesses naturelles
-  Secteur économie et richesses naturelles
-  ZONE PROTECTION DE LA NATURE
-  ZONE BALNEAIRE ET EXTENSION PORTUAIRE
-  ACTIVITES LIEES A LA DEFENSE NATIONALE
-  ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

B. LES PERIMETRES D'ISOLEMENT SEVESO

-  Zone d'isolement Z1
-  Zone d'isolement Z2

C. LES AUTRES INDICATIONS

-  Limite communale
-  Espaces boisés classés
-  Emplacements réservés
-  Numéro d'identification de la liste des emplacements réservés
-  Chemins piétons
-  Voie bruyante de type 1
-  Voie bruyante de type 2
-  Bande des 100m
-  Bande littorale

